

Conseil d'enfants

Compte-rendu du 16/11/2010

Madame la Directrice rappelle que tous les enfants présents autour de la table ont été élus par les élèves des classes et qu'ils sont donc leurs représentants, au cours de ces réunions, pour rapporter leurs paroles ainsi que pour discuter des décisions à prendre pour mieux vivre ensemble à l'école.

Les points suivants ont été abordés au cours de cette réunion :

1- Les toilettes

Des dégâts sont constatés chaque jour dans ce lieu : inondations, papier par terre, chasse d'eau non tirée ...

Les délégués proposent donc :

- de nommer des élèves responsables chargés de surveiller les toilettes.(CM)
- de rédiger un règlement qui sera lu dans chaque classe puis affiché dans les toilettes. Ce sont les élèves de CM2, qui sont à l'origine de cette idée, qui écriront ce règlement.

Madame la directrice précise que le nettoyage des toilettes est fait 2 fois par jour et qu'il est important de respecter le travail du personnel de service.

2- La cantine

Il existe déjà un règlement et pourtant il y a des enfants qui ne le respectent pas.

Les délégués proposent donc :

- que le personnel relise une fois le règlement au début de chaque service pour le cas où des enfants n'en auraient pas eu connaissance ou l'auraient oublié.
- que le personnel continue à noter les manquements au règlement dans le cahier prévu à cet effet.
- que les enseignants sanctionnent les enfants qui enfreindraient trop souvent le règlement de la cantine, en leur retirant des points sur leur carte de bonne conduite.

3- La cour de récréation

Cet endroit doit être un lieu de détente.

Les délégués proposent donc :

- *pour que les enfants qui ne jouent pas au ballon ne le reçoivent pas sur la tête,* de réserver le grand terrain pour les jeux de ballon et le reste de la cour pour les autres jeux.

- *pour régler les problèmes de disputes*, d'organiser une « patrouille » d'enfants de CM qui pourraient essayer de trouver un point d'accord avant d'alerter les adultes si nécessaire. Un tableau de rotation de ces groupes d'enfants pourrait être mis en place.
- *pour conserver une cour propre*, de rappeler dans les classes la présence des poubelles.
- *pour se rappeler les règles dans la cour*, de rédiger un règlement de cour. Les CM1 se proposent de l'écrire.

Des propositions d'aménagement de la cour ont été refusées :

- installation de bancs : Madame la Directrice fait remarquer que cela serait dangereux.
- Implantation de cages de but de football : Madame la Directrice indique que c'est impossible à réaliser en raison des paniers de basket qu'on ne peut enlever.

4- divers

Une demande de casiers numérotés et fermés pour ranger les affaires de sport est faite.

Madame la Directrice fait remarquer qu'il y a déjà des casiers dans les classes et que l'utilisation de ces casiers est du domaine de l'organisation de chaque classe.

Mme la Directrice
présidente de séance

Mme Schumacker
secrétaire de séance